

POUR LES COLLÈGES,
LE DÉPARTEMENT AGIT !



©ValérieQuémener

DOSSIER DE PRESSE

EHPAD CŒUR DU BRIONNAIS

INAUGURATION DE L'EXTENSION

JEUDI 26 JUIN 2025

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

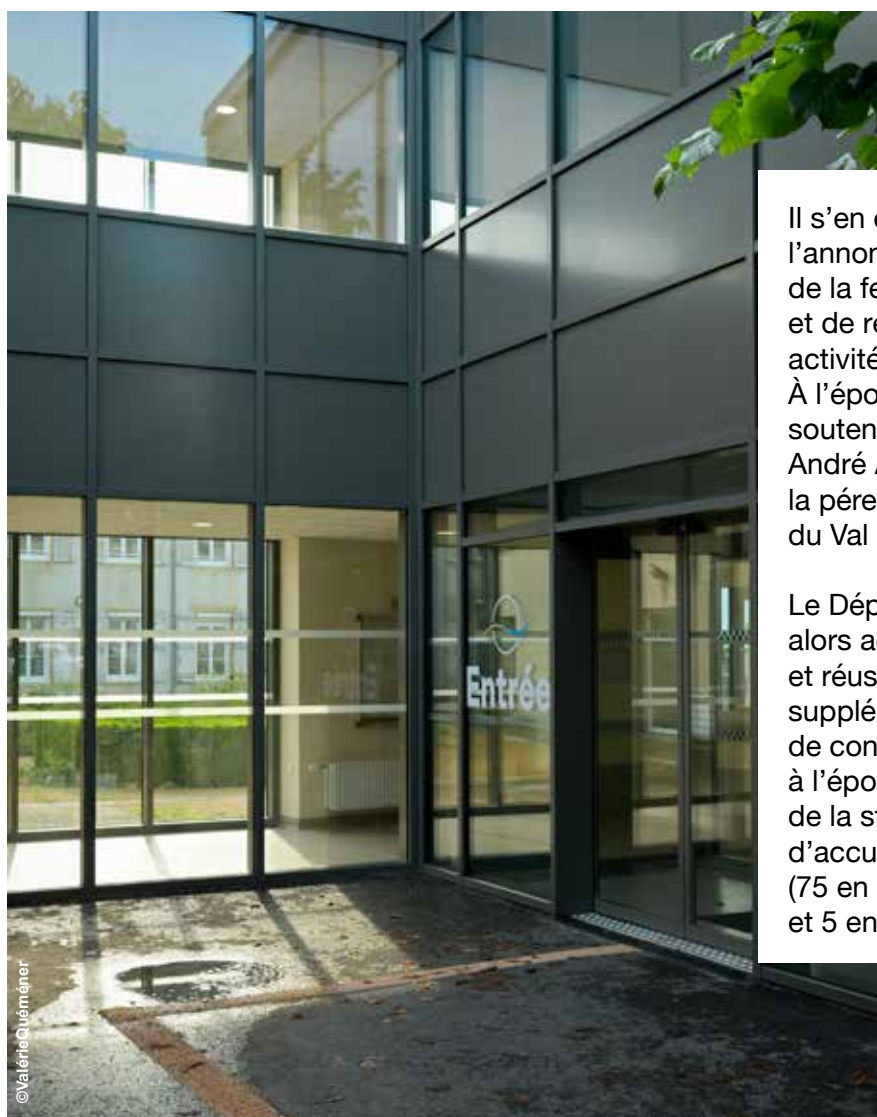
cnsa
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

saoneetloire.fr      

EHPAD CŒUR DU BRIONNAIS

INAUGURATION DE L'EXTENSION DU VAL D'ARCONCE

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Claude Cannet, vice-présidente chargée des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, Carole Chenuet maire de Marcigny, ont inauguré l'extension de l'Ehpad Cœur du Brionnais ce jeudi 26 juin 2025 à Marcigny, en présence de Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Jean-Jacques Coiplet directeur général de l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté et Françoise Perrin-Venuto, directrice de l'EHPAD.



Il s'en est passé des choses depuis l'annonce par l'ARS, en mai 2018, de la fermeture du Service de soins de suite et de réadaptation (SRR) de 25 places, activité principale de l'hôpital de Marcigny. À l'époque, la mobilisation avait été soutenue, y compris pour le président André Accary qui avait souhaité assurer la pérennité des 74 places de l'Ehpad du Val d'Arconce.

Le Département de Saône-et-Loire avait alors accordé 1 million d'euros et réussi à obtenir l'attribution de 6 places supplémentaires, en accord avec l'ARS, afin de conforter ce projet à 8 millions d'euros à l'époque, portant sur la modernisation de la structure et l'extension de la capacité d'accueil de l'EHPAD à 80 places (75 en hébergement permanent et 5 en hébergement temporaire).



Les objectifs poursuivis par ces travaux visaient :

- ➔ d'une part à améliorer la qualité de vie des résidents avec des chambres modernisées, tout en prenant en compte le vieillissement de la population hébergée,
- ➔ et d'autre part d'améliorer les conditions de travail du personnel avec la création de vestiaires adaptés et la mise en place de lieux de stockages.



La première phase, prévue initialement entre décembre 2019 et février 2023, s'est déroulée de décembre 2020 à décembre 2024. Elle concernait la démolition, le désamiantage et la reconstruction de l'ancien bâtiment de SSR (Val d'Arconce).

C'est cette extension qui a été inaugurée. La seconde phase, consistant à réhabiliter les bâtiments Vouzance et Arroux, a commencé fin janvier 2025 et devrait se terminer au 3e trimestre 2025. Les 6 nouvelles places autorisées en 2021 pourront alors être installées.

LE DÉPARTEMENT
DE SAÔNE-ET-LOIRE
A SOUTENU CE PROJET
À HAUTEUR DE
1 MILLION D'EUROS EN 2019.



PUIS DE **284 000 EUROS**
DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
EN 2023 POUR LES SURCOUTS
LIÉS AU RETARD DU CHANTIER.



Aujourd'hui l'EHPAD Cœur du Brionnais est issu de la fusion, au 1^{er} janvier 2022, des EHPAD « Val d'Arconce » à Marcigny et « Bouthier de Rochefort » à Semur-en-Brionnais. Cet Ehpads départemental, d'une capacité globale autorisée de 165 places, comprend 2 sites :

- ➡ le site principal de Marcigny
74 places installées + 6 à venir
- ➡ le site secondaire
de Semur-en-Brionnais
85 places installées.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère
Hôtel du Département
Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr